



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 4 mars 2026
N° d'affaire : 2025.GRPARL.334

Promouvoir la formation continue des personnes peu qualifiées grâce à des bons de formation

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Rejet

Berne, le 4 mars 2026

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général